

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 69 (2007)
Heft: 9

Rubrik: ASETA ; TA actualité ; Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cours G40

Soutenu par le
Fonds de sécurité
routière (FSR).

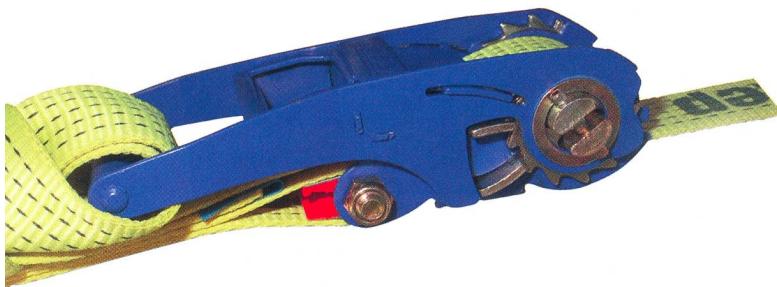
Assurer la charge!

L'ASETA propose, en collaboration avec la maison SpanSet, une offre spéciale à l'intention de ses membres.

Sangles d'arrimage en 3 parties

Les sangles munies de deux tendeurs sont idéales. Ainsi, un tendeur est disponible de chaque côté et une tension de serrage équilibrée peut être exercée.

Le système «Anti-Belt-Slip» permet de détendre la sangle progressivement.



Informations:

- Nos prix s'entendent sans frais de port. Paiement à 30 jours net.
- La livraison se fait par la maison SpanSet, Oetwil am See.
- Facturation par l'ASETA.

Quantité	Commande
	<p>Sangle d'amarrage - Economy - Set 3 parties (CHF 55.- TVA incluse)</p> <p>2 parties LT 40 cm de AK 40, orange, 50 mm de large, avec tendeur et crochet, sangle orange, 49 mm de large, LT 8 m, LC 2000 / 4000 daN</p>
	<p>Sangle d'amarrage - SpanSet ABS - Set 3 parties (CHF 90.- TVA incluse):</p> <p>2 parties LT 40 cm de ABS 50, jaune, 50 mm de large, avec tendeur et crochet, sangle jaune, 49 mm de large, LT 8 m, LC 2500 / 5000 daN</p>

Nom _____

Prénom _____

NPA/Lieu _____

Adresse _____

Date _____ Signature _____

Adresse: ASETA, Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken

Le cours de conduite G40 est agréé par l'Office fédéral des routes (OFROU) et figure ensuite dans le permis de conduire. Il coûte CHF 540.-, moins une réduction de CHF 100.- accordée par le Fonds de sécurité routière (FSR).

Conçu par des professionnels, le G40 comprend 20 leçons; il est limité à cinq participants. Les instructeurs sont tout spécialement formés pour dispenser un enseignement intensif et diversifié avec des buts clairement définis.

Conditions de participation: Les participants reçoivent la confirmation et la facture deux semaines avant le premier jour de cours. Pour une annulation intervenant après ces deux semaines, un montant de CHF 60.- sera perçu pour les frais administratifs. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Lieux et dates 2007

Arberg BE 06.09+11.09 • Bazenheid SG 07.11+12.11 • Biberbrugg SZ sur demande
 • Bülach ZH 18.10+23.10 • Bulle FR 24.10+30.10 • Claro TI sur demande •
 Corcelles-près-Payerne VD sur demande • Courtételle JU 17.10+23.10 • Düdingen
 FR 07.09+13.09 07.11+13.11 • Erstfeld UR sur demande • Frauenfeld TG 04.10+09.10
 18.10+23.10 08.11+13.11 • Gossau ZH 20.09+25.09 08.11+13.11 • Hohenrain LU
 27.09+02.10 • Ilanz GR sur demande • Interlaken BE 06.09+11.09 • Kägiswil OW
 05.09+10.09 • La Sarraz VD 27.09+02.10 08.11+13.11 • Landquart GR 02.11+06.11
 • Langnau i.E. BE 18.10+23.10 • Les Hauts-Geneveys NE 10.10+16.10 • Lindau ZH
 13.09+18.09 02.11+06.11 • Lyss BE 11.10+16.10 08.11+13.11 • Lyssach BE 13.09+19.09
 16.10+22.10 • Marthalen ZH sur demande • Mettmenstetten ZH 25.10+30.10 •
 Moudon VD 13.09+25.09 25.10+30.10 • Niederurnen GL 11.10+19.10 • Nyon VD sur
 demande • Oensingen 27.09+03.10 • Pfäffikon SZ 08.10+16.10 • Riniken/Brunegg
 AG 20.09+25.09 • Saanen BE 31.10+06.11 • Salez SG 04.10+09.10 • S-Chanf GR
 sur demande • Schöftland AG 06.09+12.09 • Schwarzenburg BE 25.10+30.10 •
 Schwyz 25.10+30.10 • Sion VS sur demande • Sissach BL 20.09+26.09 02.11+06.11
 • Sitterdorf TG 25.10+30.10 • Tramelan BE 05.09+11.09 • Visp VS 03.10+09.10 •
 Willisau LU 13.09+18.09 27.09+02.10 • Zwingen BL 11.10+16.10

Inscription au cours G40

Lieu du cours _____ Date du cours _____

Nom, prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

NPA, lieu _____

Numéro de téléphone _____

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours _____

Date et signature _____

Signature du représentant légal
ou du maître d'apprentissage _____

Envoyer à: SVLT, case postale, 5223 Riniken,
tél. 056 441 20 22, fax 056 441 67 31, courriel: info@agrartechnik.ch

Le rapport ART 677 «Equipement a posteriori de filtre à particules sur les tracteurs» confirme la position de l'ASETA

Le post-équipement des tracteurs avec un filtre à particules est en général faisable; toutefois quelques critères importants devront être pris en considération. Cette phrase-clef fait partie de la conclusion du rapport ART 677 en fin de ce journal. Les conclusions politiques que l'on pourra en tirer restent encore incertaines. De toute façon, l'ASETA renforce son orientation: un post-équipement général et obligatoire est hors de question.

Ueli Zweifel

Les analyses scientifiques relatives aux post-équipements de filtre à particules ainsi que les discussions autour des émissions des suies de diesel sont devenues un objet politique de premier ordre. L'Agroscope ART et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) – en tant qu'organisme financier pour ces recherches – ont donc jugé nécessaire de publier un rapport intermédiaire.

Les coûts de ce post-équipement, l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture en est convaincue, sont disproportionnés face aux effets escomptés. En plus, l'OFEV n'a confirmé qu'en mars dernier que la part de l'agriculture aux émissions de particules avait été supposée trois fois supérieure à la réalité. Pendant longtemps, l'agriculture et la sylviculture ont été considérées comme boucs émissaires et mis sous pression. On se souvient que les délégués de l'ASETA avaient, lors de leur dernière assemblée, voté une résolution. Celle-ci s'opposait à l'équipement a posteriori de filtre à particules et à l'introduction prématuée de normes antipollution plus sévères, non encore acceptées sur le plan international.

Les arguments cités par le rapport intermédiaire de l'Agroscope ART (publiés dans le no 11/06 de Technique Agricole) touchant le degré d'efficacité, la fréquence des pan-

nes, les problèmes techniques ainsi que les coûts d'investissement et d'entretien, etc. se confirment en page 47, à la fin du nouveau rapport. Le rapport ART 677 vaut la peine d'être lu car les occurrences et les résultats de la recherche sont clairement exprimés. Sans anticiper les résultats et les conséquences, ce rapport

- décrit, dès les premières lignes, les risques que présentent les particules de suies que l'on classe dans le groupe de poussières les plus fines s'infiltrant dans les poumons
- explique la systématique des recherches sur un véhicule agricole neuf, équipé a posteriori d'un filtre à particules (huit tracteurs et un chargeur)
- cite les expériences pratiques générales et les problèmes de chacun des filtres, équipé et adapté à chacun des véhicules et
- donne des informations sur les coûts d'investissement (entre 8000 et 15 000 francs) et également sur les coûts d'exploitation

Résumé du rapport: Le post-équipement des tracteurs avec un filtre à particules est en général faisable. Il nécessite cependant des indications très précises quant au modèle du moteur et son état technique, au filtre à particule le mieux approprié et à ses dimensions (taille de la surface active du filtre).

Pas question d'équipement a posteriori

zw. Du point de vue de l'agriculture et pour l'ASETA, il est clair que le post-équipement des tracteurs avec un filtre à particules doit être de l'appréciation du détenteur du véhicule, notamment dans les cas de travaux pour les communes.

De toute façon, tout montage a posteriori d'un filtre à particules reste à mettre au rang des «œuvres pionnières»; le montage est onéreux, surtout avec une finition sur mesure. L'équipement ne dépend pas uniquement des caractéristiques du moteur mais aussi de la masse et de la fréquence d'utilisation du tracteur, à pleine charge ou à charge partielle. C'est avec les tracteurs neufs que l'on aura les plus grandes chances d'obtenir une solution qui fonctionne.

Toutefois, les principaux fabricants de tracteurs ne pensent pas encore, pour l'instant, à équiper les tracteurs de filtre à particules en série. Ils doivent se tenir au plan élaboré à l'échelon international qui implique le renforcement des prescriptions antipollution. Ce plan est aussi valable pour la Suisse. Ce serait une contradiction que de forcer à demander un équipement a posteriori de filtre à particules ou un raccourcissement du remboursement de la taxe sur le carburant. Contre de telles mesures, et dans l'intérêt de ses membres, l'ASETA mettra tout en œuvre.



Bucher Technique agricole SA 8166 Niederweningen Tél. 044 857 26 00 Fax 044 857 24 12 www.bucherlandtechnik.ch

Le petit, grandement capable

Enorme puissance sur un espace limité. Dans le programme à structure modulaire Weidemann, vous trouverez le modèle correspondant exactement à vos tâches de transport et de chargement. Votre agent Weidemann est à vos côtés en tant que partenaire compétent, du financement jusqu'à la garantie.

BUCHER landtechnik Le partenariat à valeur ajoutée.

Immatriculations du premier semestre 2007
Tracteurs, transporteurs et faucheuses à deux essieux

(Sources: Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles, Office fédéral des routes)

Premier semestre		
	2005	2006
	2007	
Tracteurs		
Carraro	5	4
Case-IH	33	52
Claas	61	64
Deutz-Fahr	96	116
Fendt	139	153
Hürlimann	102	107
John Deere	254	210
Lamborghini	21	2
Landini	42	30
Lindner	27	35
MF	74	67
McCormick	25	32
New Holland	215	199
Rigi Trac		6
Same	67	61
Steyr	58	58
Valtra	47	32
Zetor	5	3
Total	1266	1232
		1279

Premier semestre		
	2006	2007
Groupe		
CNH (New Holland, Case, Steyr)	309	315
John Deere	210	187
Same, Deutz-Fahr	286	287
AGCO (Fendt, MF, Valtra)	252	300
Transporteurs		
Aebi	61	42
Carraro		1
Lindner	7	12
Reform	85	67
Schilptrac	16	13
Total	169	135
Faucheuses à deux essieux		
Aebi	69	92
Aebi Rasant	2	1
A. Carraro	35	44
BCS	1	
Reform	105	84
Valpadena		1
Total	212	222

Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants 100% coton, bleu/rouge	Age Taille	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140	12 152	14 164
	CHF	38.-		43.-			48.-		
	Quantité								
Salopettes pour enfants 100% coton, bleu/rouge	Age Taille	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140			
	CHF	38.-		43.-		48.-			
	Quantité								
Combinaison, rouge, CHF 78.- 75% coton, 25% polyester	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
	Quantité								
Salopettes, rouge, CHF 58.- 75% coton, 25% polyester	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
	Quantité								
T-shirt, gris chiné, CHF 18.- 100% coton	Taille	S		M		L		XL	
	Quantité								
Montre ASETA, CHF 55.-	Quantité								

Les frais d'envoi sont facturés en sus. Paiement à 30 jours, net.

Nom

Adresse

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

Prochain numéro: 4. 10. 2007

Les thèmes:
TA spécial

- Stabulations pour la garde de truies
- Bords de crèches extensibles, ravitaillement de fourrage

Technique des champs

- Technique et semis: céréales d'automne
- Technique de capteurs pour l'azote: épandage adapté aux surfaces

Cultures fourragères

Sursems optimisés pour prés et prairies

ASETA

Compte-rendu de l'AD

Sous la loupe

Agro-entrepreneurs et récolte de maïs

Annonces:

Büchler Grafino AG, Agrarfachmedien, 3001 Berne, tél. 031 330 30 17, fax 031 330 30 57, inserate@agripub.ch

Impressum

**Technique
Agricole**

69^e année
Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), Willi von Atzigen, directeur

Rédaction

Ueli Zweifel: red@agrartechnik.ch
Edith Moos: edith.moos@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

case postale, 5223 Riniken
tél. 056 441 20 22, fax 056 441 67 31
internet: www.agrartechnik.ch

Announces

Büchler Grafino AG, Agro-Publications, Dammweg 9, case postale, CH-3001 Berne
Barbara Gusset, tél. 031 330 30 17, fax 031 330 30 57
inserate@agripub.ch, www.agripub.ch

Vente des annonces

Erich Brügger, tél. 034 495 58 68
e-mail: mbv@freesurf.ch

Simone Gasser, tél. 031 330 30 18
simone.gasser@agripub.ch

Daniel Sempach, tél. 034 415 10 41
daniel.sempach@agripub.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2007
Rabais de 25% sur la combinaison avec Schweizer Landtechnik

Imprimerie et expédition

Benteli Hallwag Druck AG
Seftigenstrasse 310, CH-3084 Wabern-Berne

Coordination de production

Kurt Hadorn

Parait 11 fois par an
Prix de l'abonnement

Suisse CHF 70.- par an (2,3% TVA incluse).
Gratuit pour les membres ASETA.
Etranger: CHF 90.-, € 60.-

Le numéro 10/2007 paraîtra
le 4 octobre 2007

Dernier jour pour les ordres d'insertion:
12 septembre 2007